



COLLEGE JULES VERNE
6, rue Saint Exupéry - 44510 LE POULIGUEN
☎ : 02.40.42.32.46 - ✉ : ce.0440061c@ac-nantes.fr

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Futurs élèves de 6^{ème}.

- 1) Vous remplissez un document (mars-avril) dans lequel vous sollicitez l'affectation de votre enfant au collège Jules Verne du Pouliguen.
Ce document est remis à la directrice ou au directeur d'école. L'affectation sur le collège public correspondant au secteur de votre lieu d'habitation est de droit.
- 2) La Direction Académique adresse un courrier d'affectation en juin.
- 3) A la suite de cet avis d'affectation, fin juin, le collège vous transmet un dossier d'inscription, par l'intermédiaire de l'école.
Vous devez remettre ce dossier complété au collège.

Pour les autres élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

- Vous appelez le collège pour connaître les pièces à fournir.
- Vous vous déplacez au collège pour formaliser le dossier avec le secrétariat.

Ce que vous devez savoir....

- Si vous faites partie du secteur de recrutement ci-dessous, l'inscription est de droit.
La scolarité est gratuite, il n'est pas perçu de frais de scolarité et les livres sont prêtés gratuitement par l'établissement.



- L'affectation est possible sur dérogation pour tout autre élève habitant en-dehors de ce secteur :
 - ✓ Contact associé pour le département 44 : www.dsden44.ac-nantes.fr
 - ✓ Téléphone de la Division des Elèves de la Direction Académique 44 : ☎ 02 51 81 69 21